



**AGENDA 21**

Laillé agit pour le développement durable

# Les économies d'énergie lumineuse dans l'Agenda 21 de Laillé

Reunion Bruded du 18/12/2013





## AGENDA 21

Laillé agit pour le développement durable

# L'Agenda 21 de Laillé : contexte

- Une démarche au programme de la municipalité, initiée en 2009.
- Mise en place d'ateliers participatifs en 2009-2010, permettant de faire émerger environ 150 propositions.
- Comité de pilotage : sélection de 39 actions prioritaires réparties en 8 enjeux
- Lancement de l'Agenda 21 en Avril 2012
- Programme pluriannuel, sur 5 ans.





**AGENDA 21**

Laillé agit pour le développement durable

# Enjeu 1 : Rendre Laillé plus économe en ressources

- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments municipaux.
- Responsabiliser, sensibiliser les usagers des bâtiments publics
- Etoffer le plan éclairage public et améliorer l'efficacité de l'éclairage.
- Inciter à l'installation d'énergies renouvelables chez les particuliers et les entreprises
- Sensibiliser et offrir un accès de conseil en énergie pour les habitants





## AGENDA 21

Laillé agit pour le développement durable

# Réduire les consommations énergétiques liées à l'éclairage public

*Les consommations d'éclairage public représentent 48% de la consommation totale d'électricité des communes. Le coût de la consommation d'énergie est estimé à un tiers du budget éclairage public. Le SCoT fixe un objectif d'économies de 30% sur l'éclairage public d'ici 5 ans.*

**Sobriété et efficacité énergétique** : il s'agit non seulement de réduire la durée d'éclairage mais aussi d'améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public actuel.

**La commune de Laillé engage cette action pour :**

- Diminuer les coûts liés à la consommation énergétique de la municipalité,
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre de la municipalité.

**Plan d'action :**

- Partager avec la population le schéma d'éclairage public,
- Coupler la réflexion sur l'éclairage à l'accessibilité et l'organisation de l'espace public,
- Poursuivre l'action engagée de réduction de la durée d'éclairage avec une concertation à engager avec la population pour aller plus loin en matière d'extinction nocturne,
- Étudier un partenariat public privé sur la gestion de l'éclairage (rémunération sur économies réalisées, changement du matériel ou révision du nombre de points d'éclairage, tout en veillant à la garantie d'une maîtrise publique) :

☑ adapter éclairage en fonction des saisons, en fonction de la luminosité ambiante, de la présence (parcours enfants de nuit : parcours salles de sports – logements),

☑ améliorer l'efficacité énergétique : remplacement progressif des candélabres (« ne plus éclairer le ciel »), ampoules économes, luminosités moins importantes, intensités moins fortes,

☑ étudier l'alimentation des points d'éclairage par EnR sur sites isolés (point d'attente transports scolaires...).



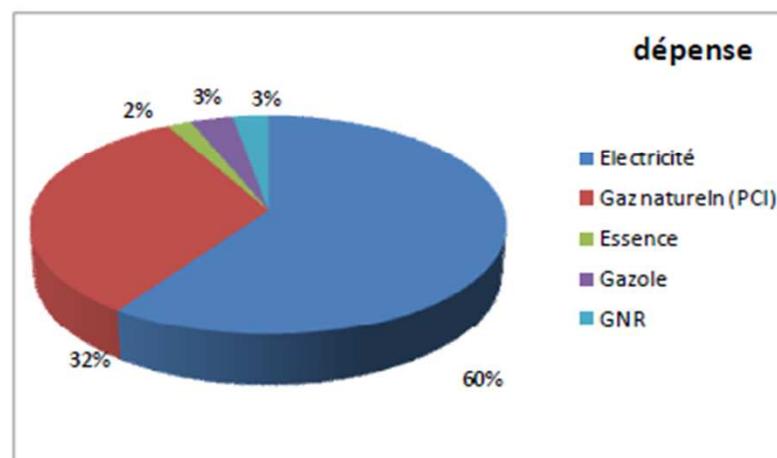
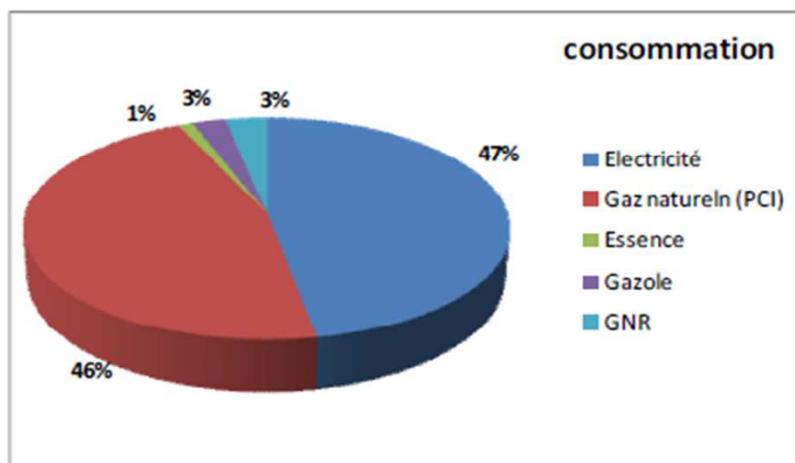


# AGENDA 21

Laille agit pour le développement durable

## Eclairage public : les chiffres :

### Répartition 2012 par énergie



|                        | 2012/2011             | Evolution tendancielle 2009/2012 |
|------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| Evolution des consos   | + 22% (+ 322 443 kWh) | + 16% (conso totale)             |
| Evolution des dépenses | + 24% (+ 37 896 €)    | + 23% (dépense totale)           |



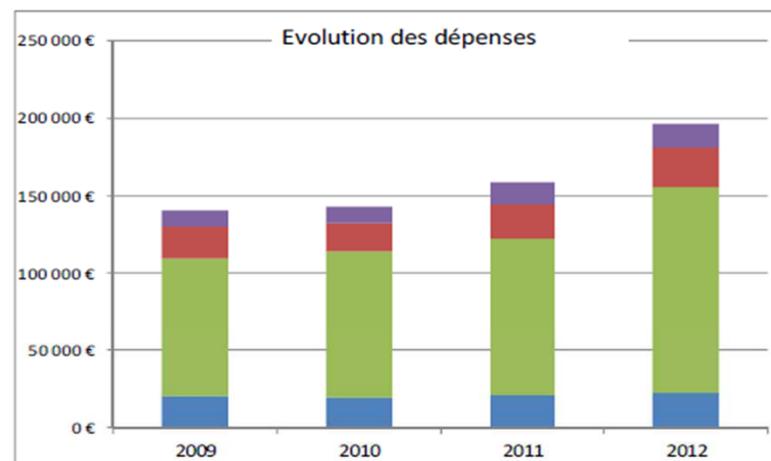
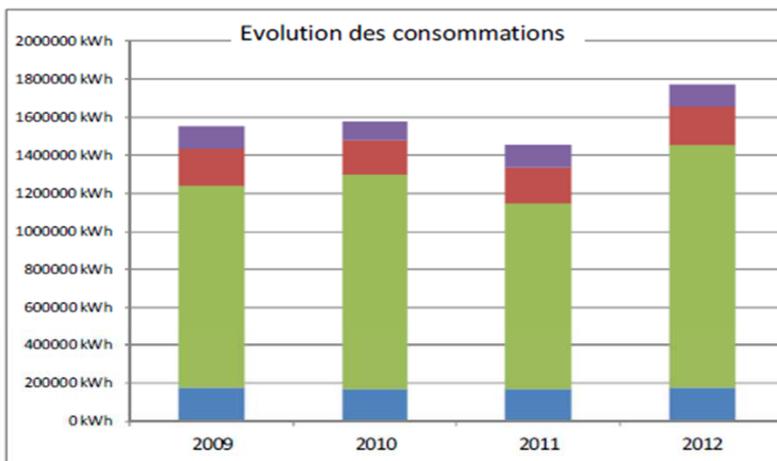


# AGENDA 21

Laille agit pour le développement durable

## Eclairage public : les chiffres :

### 5.1 Évolution et tendance générale



| CONSOMMATIONS (en kWh) | REPARTITION DES CONSOMMATIONS ET DEPENSES PAR SECTEUR |                       |                        |                        |                |
|------------------------|---|-----------------------|------------------------|------------------------|----------------|
|                        | 2009  | 2010                  | 2011                   | 2012                   | 2012/2011      |
| Assainissement         | 176 327<br>19 896 €                                   | 169 063<br>19 719 €   | 170 644<br>21 050 €    | 179 102<br>22 717 €    | + 5%<br>+ 8%   |
| Bâtiment               | 1 066 391<br>89 338 €                                 | 1 128 323<br>94 649 € | 977 747<br>101 047 €   | 1 274 407<br>132 700 € | + 30%<br>+ 31% |
| Éclairage public       | 190 510<br>21 269 €                                   | 181 698<br>18 467 €   | 187 059<br>22 070 €    | 201 628<br>25 530 €    | + 8%<br>+ 16%  |
| Carburant véhicules    | 118 583 **<br>10 021 €                                | 95 959 **<br>10 002 € | 117 083 **<br>14 367 € | 119 839<br>15 573 €    | + 2%<br>+ 8%   |

■ Bâtiment  
■ Eclairage public  
■ Carburant  
■ Assainissement

\*\* les consommations sont estimées à partir des dépenses.





# AGENDA 21

Laillé agit pour le développement durable

## Eclairage public : les chiffres :

|             | 2009    | 2010    | 2011    | 2012    | 2012/2011           |
|-------------|---------|---------|---------|---------|---------------------|
| Conso (kWh) | 190 510 | 181 698 | 187 059 | 201 628 | + 8% (+ 14 659 kWh) |
| Dépense( €) | 21 269  | 18 467  | 22 070  | 25 530  | + 16% (+ 3 460 €)   |

Pour 2012, l'éclairage public représente 24% du total des consommations d'électricité.

Plusieurs raisons expliquent l'évolution des consommations et des dépenses 2012 par rapport aux autres années :

- l'augmentation du patrimoine, cela concerne principalement deux postes de commande,  
l'armoire EP - bd Pierre et Marie Curie : 3 879 kWh en 2011 et 14 077 kWh en 2012 (+ 10 918 kWh et + 1 413 €).  
l'armoire EP - ZAC du Chemin Vert : 3 879 kWh en 2009/2010, 18 049 kWh en 2011 et 21 503 kWh en 2012 .
- Au total, entre 2011/2012 c'est + 14 372 kWh

Sur 2011/2012, la très grande majorité connaissent de petites variations.

- la hausse des abonnements et des tarifs EDF (respectivement + 2% entre juillet 2012/2011).

| Historique sur 4 ans      | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |                          |
|---------------------------|------|------|------|------|--------------------------|
| Prix unitaire HT (c€/kWh) | 4.31 | 4.88 | 4.96 | 5.06 | + 17% entre 2009 et 2012 |

- l'application de taxes comme la TDCFE\* et TCCFE \* ainsi que de l'augmentation de la CSPE \*\* .





# AGENDA 21

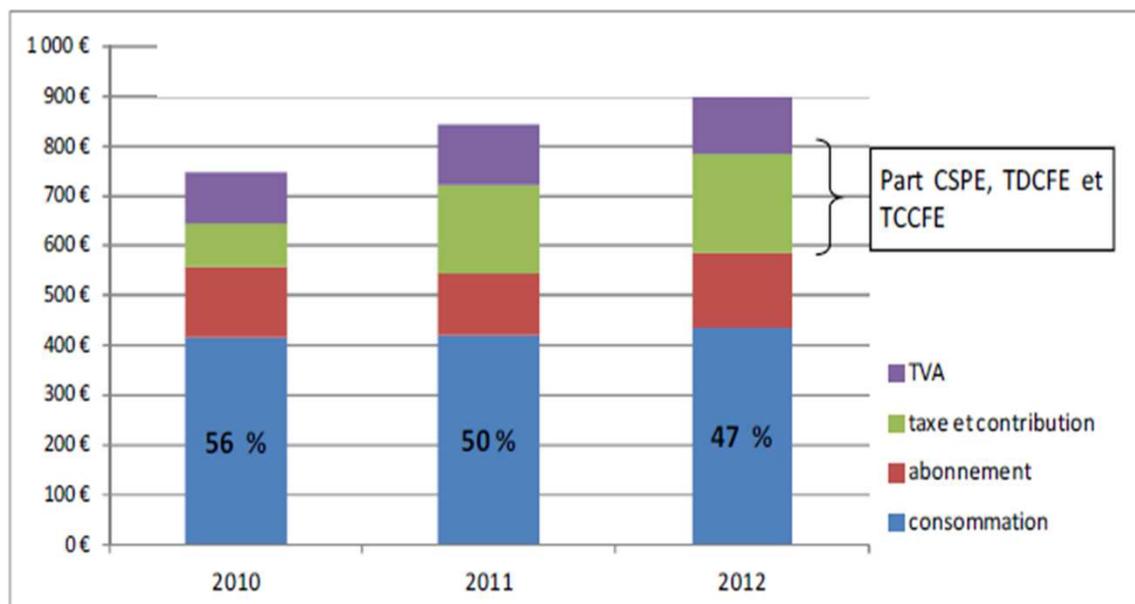
Laille agit pour le développement durable

## Eclairage public : les chiffres :

Illustration de la hausse des taxes avec le point de comptage EP, rue des Fragnons — compteur n° 935

| Historique sur 3 ans | 2010     | 2011     | 2012     |
|----------------------|----------|----------|----------|
| consommation (kWh)   | 8 455    | 8 507    | 8 618    |
| Dépense              | 747.63 € | 841.44 € | 914.81 € |

évolution des consos entre 2010 et 2012 en très légère hausse.



On observe que la « part directe dépense » due à la consommation ne cesse de diminuer par rapport à la part « taxe et contribution » en couleur verte.

Celle-ci est passée de 12% en 2009 à 22% en 2012.

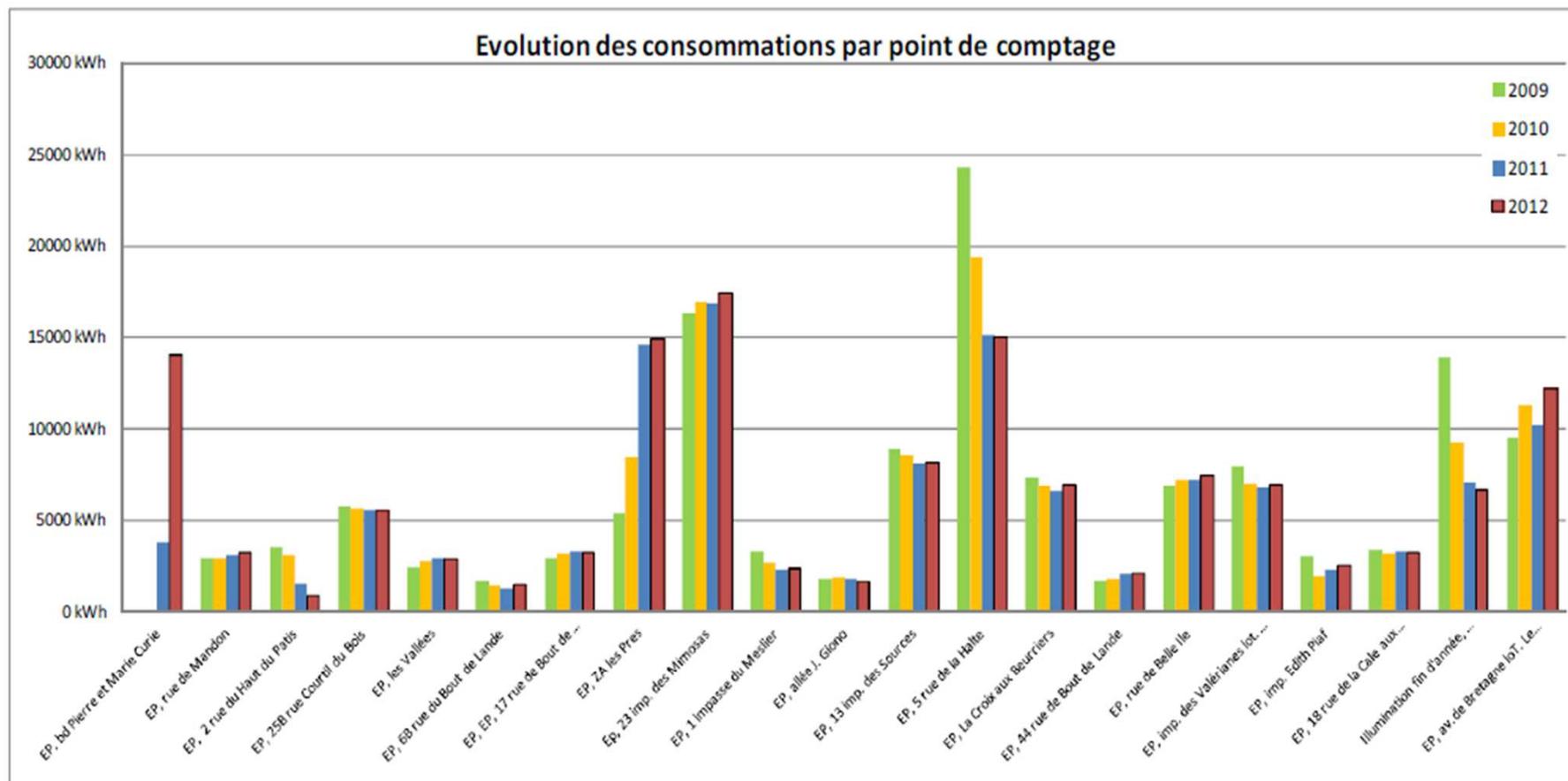




# AGENDA 21

Laille agit pour le développement durable

## Eclairage public : les chiffres :





**AGENDA 21**

Laillé agit pour le développement durable

# Eclairage public : la démarche avec la population

- Une démarche participative, approchée de façon positive à travers l'organisation d'une fête des illuminations qui connaît un succès croissant.
- A la fois écoresponsable et festif.





# AGENDA 21

Lailé agit pour le développement durable

## Eclairage public : Détail des actions techniques et chiffres

